

76 Code INSEE	MAIRIE DE CAUDEBEC EN CAUX BUDGET ANNEXE CINEMA	BP	2011
------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	80 055,00	0,00	86 786,00	86 786,00	86 786,00
012	Charg. pers. et frais assimilés	57 000,00	0,00	31 160,00	31 160,00	31 160,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		137 055,00	0,00	117 956,00	117 956,00	117 956,00
66	Charges financières	6 762,00	0,00	3 259,00	3 259,00	3 259,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur bénéfiques et assimilé (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		143 817,00	0,00	121 215,00	121 215,00	121 215,00
023	Virement à la sect* d'investis. (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	19 680,00		19 578,00	19 578,00	19 578,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 680,00		19 578,00	19 578,00	19 578,00
TOTAL		163 497,00	0,00	140 793,00	140 793,00	140 793,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 793,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	67 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74	Subventions d'exploitation	68 572,00	0,00	59 482,00	59 482,00	59 482,00
75	Autres produits gestion courante	1 660,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		137 232,00	0,00	126 782,00	126 782,00	126 782,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		137 232,00	0,00	126 782,00	126 782,00	126 782,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	12 168,00		14 011,00	14 011,00	14 011,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 168,00		14 011,00	14 011,00	14 011,00
TOTAL		149 400,00	0,00	140 793,00	140 793,00	140 793,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 793,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	5 567,00
--	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040